

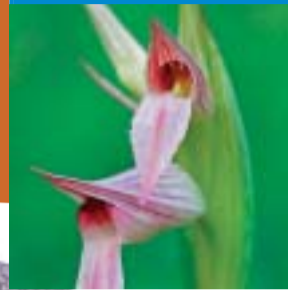
Livradois Forez



Tourbière



Rainette



Serapia lingua



Le Livradois-Forez est remarquablement doté en matière de faune et de flore. On le pressentait, l'Atlas des richesses naturelles qui vient d'être publié le confirme, cartes à l'appui.

Couleuvre d'Esculape



Naturellement riche

Faucon pèlerin

Étang de la Colombière



Atlas se présente sous la forme d'un grand classeur, format à l'italienne, 400 pages, 5 kilos tout frais sorti de l'imprimerie. "C'est la somme de vingt années d'études et d'inventaires réalisés par nos soins et par nos partenaires, les naturalistes, le Conservatoire botanique national du Massif central, le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne, les conseils généraux du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, dit avec un soupçon de fierté Éric Sourp, chargé de mission au Parc. Nous avons besoin d'un outil qui fasse la synthèse des connaissances et qui puisse être utilisé par tous ceux qui ont à prendre des décisions concernant la gestion et l'aménagement de l'espace : collectivités publiques, administrations, organismes techniques, socio-professionnels..."

Grand-duc d'Europe

Déception ! Tous les habitants ne pourront donc pas se procurer l'ouvrage ? "Non. Son coût de fabrication étant élevé, nous avons volontairement limité le tirage à 50 exemplaires. Il aura cependant deux versions allégées à destination de chaque commune et de chaque communauté de communes. Ces exemplaires comporteront

une présentation générale du territoire et les cartes de la communauté ou de la commune concernée. Enfin, et cela dès la fin de l'année, l'Atlas sera intégralement consultable sur le site internet du Parc. Cette version numérique, outre son accessibilité à tous, permettra d'actualiser aisément les données." On peut être impatient, on n'a pas de raison d'être déçu. L'encre avait à peine séché, l'Atlas était présenté à la fête du Parc, à Ambert, avec un beau succès de curiosité et d'estime. Les visiteurs se dépêchaient de courir aux pages de leur commune. Mettons que le premier visiteur s'arrête à Auzon. La commune peut s'enorgueillir de quelques hôtes d'exception : grand-duc d'Europe, écrevisse à pattes blanches, saumon Atlan-

tique, lamproie marine, loutre et castor. Son climat chaud et sec en fait un site de prédilection pour certaines orchidées comme l'ophrys sillonné dont les fleurs imitent l'aspect d'un insecte ou le sérapia qui semble toujours en train de tirer la langue. Il y a aussi des moineaux, des marguerites et du trèfle, mais l'Atlas ne recense que les espèces remarquables. En tramé ou hachuré, la carte indique les milieux de fort intérêt écologique et, au besoin, leur degré de protection ou de réglementation.

Et faucon pèlerin

Feuilletons encore, voici Isserteaux, en page 162. L'étang des Maures est l'un des plus vastes de la région, bien connu

des oiseaux hivernants. Mais le grand secret de la commune, c'est certainement l'éboulis basaltique du Pic de Courdeloup, des hectares de pierriers, un paysage inchangé depuis la dernière éruption volcanique (ça date !). La couleuvre d'Esculape, la grosse, celle qui grimpe aux arbres, y coule des jours paisibles. Et en prime, même page, quelques conseils de gestion : "Éviter les plantations de résineux qui banalisent les écosystèmes, uniformisent le paysage et ensablent les cours d'eau. Maintenir un paysage bocager favorisé par une agriculture traditionnelle..."

Cédons la place à celui-ci, qui vient de Job et qui est un nanti. Avec un territoire qui s'étage, des rives de la Dore aux Hautes Chaumes, de 400 à 1 634 mètres d'altitude, Job est certainement la commune la mieux pourvue en biodiversité. "Un extraordinaire panel de milieux naturels", disent les spécialistes. Le néophyte s'efforce de mémoriser les signes distinctifs du lis martagon, de la buxbaumie verte, qui est une mousse rare, de la grassette à grandes fleurs ou de l'épérvier à feuilles de pré-anthe. Le grand corbeau et le merle de roche au beau plumage orange et bleu (pour le mâle) sont aussi des habitués des lieux. Le faucon pèlerin, présent depuis peu, s'y est reproduit - La bienveillance des grimpeurs et une décision courageuse

ont eu de leur patrimoine. L'Atlas, en mettant à disposition de tous les données qui étaient jusque-là souvent réservées aux seuls spécialistes, est d'abord une invitation à poursuivre en ce sens, à faire mieux si possible. L'antienne reste vraie selon laquelle on ne respecte et préserve que ce que l'on connaît bien." ■

1 - De plus, les communes recevront un poster illustré reprenant la carte de leur communauté de communes de rattachement.
2 - Le faucon pèlerin est également présent dans les gorges de la Durole.

Orgues de Courdeloup



Sommaire

Le bois est sur la bonne voie
page 2

Lutter contre le changement climatique
page 3 à 6

Taillez, plantez, sauvez les vergers
page 7

L'invitée : Nathalie Batisse
page 8

N°12

LE SAGE AVANCE

Après une phase de diagnostic et la constitution d'une Commission Locale de l'Eau, présidée par Gérard Dubot et composée de 48 membres (élus, administrations, associatifs et socioprofessionnels), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Dore (SAGE) aborde une nouvelle étape. Des groupes thématiques ont été constitués afin d'élargir encore la concertation. Ils rassemblent, chacun, une trentaine de personnes qui s'attachent à définir les actions en fonction de quatre grands objectifs : amélioration de la qualité des eaux, gestion quantitative de la ressource, préservation et amélioration de la qualité des milieux aquatiques, valorisation touristique et paysagère du bassin.

Des travaux – entretien et restauration des berges, suppression des obstacles à la migration des poissons – vont démarrer très rapidement sur la Dore moyenne, entre Vertolaye et Courpière. Ils concernent aussi ses affluents.

AGENDA EN LIGNE

Le Parc offre aux associations, collectivités et autres, la possibilité de publier dans son agenda électronique les informations concernant les manifestations organisées – exclusivement – en Livradois-Forez. Les organisateurs assument la responsabilité de leurs informations. Le Parc assure une vigilance technique et veille au respect des règles de moralité publique. Le service est gratuit. www.parc-livradois-forez.org/agenda.php4

ROSE ET COCO

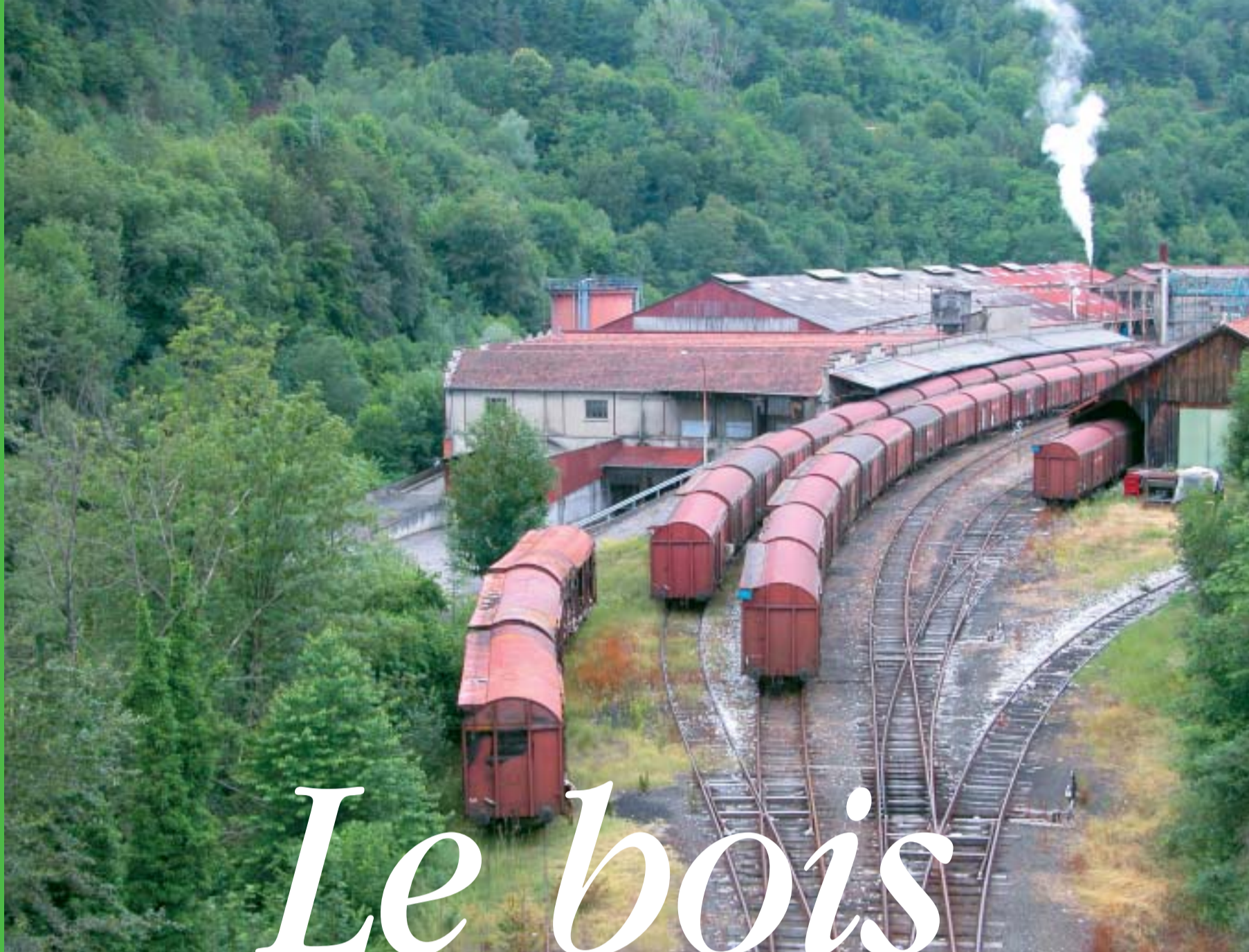
Les éditions de la Montmarie rendent hommage à deux femmes du pays, l'une est mondialement célèbre, l'autre injustement méconnue. Avant de devenir "La Grande Mademoiselle", Coco Chanel fut petite, et même enfant. Elle vécut à Courpière de 1888 à 1893. Son père était marchand forain, il vint installer ses tréteaux pour la foire de la Saint-Martin, il séduisit Jeanne Devolle. On le rattrapa par la manche et on lui donna un peu d'argent pour qu'il régularise. Coco Chanel brodait sa légende en oubliant souvent Courpière, Jacqueline Débordes rétablit les faits et la demoiselle n'en est pas moins grande. Rose Combe, elle aussi, avait ses secrets : les livres qu'elle lisait en cachette, se privant du nécessaire pour les acheter, et les pages qu'elle noircissait quand son métier de garde-barrière et le soin des siens lui en laissaient le temps. Elle ne publia qu'un roman de son vivant, *Le Mile des Garret*. Ses premiers lecteurs, dont Alexandre Vialatte, évoquèrent Ramuz et Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdeleine*. Claudine Combe-Ponvert raconte avec beaucoup d'émotion la vie de son arrière-grand-mère.

→ *Coco Chanel en Auvergne et en Bourbonnais, Rose Combe la romancière garde-barrière* ; coédition Éditions de la Montmarie – Parc Livradois-Forez.

→ À paraître : *Lucien Gachon, le géographe pédagogue*, de Jean-Luc Zarembo.

Livradois-Forez - n° 12

Automne-hiver 2006
Journal du Parc naturel régional
BP 17 - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org
Directeur de publication : Elie Fayette
Création graphique et réalisation : Vice Versa
Impression : Fusilum
Tirage : 61 000 exemplaires
N° d'ISSN 1628-4372
Dépôt légal : quatrième trimestre 2006



Le bois est sur la bonne voie

Le Livradois-Forez vient d'être labellisé

Pôle d'Excellence Rurale

pour un projet de "valorisation de la forêt par le développement du bois-énergie et du fret ferroviaire".

On démarre très vite avec un premier train de mesures concrètes.

En décembre dernier, la Direction interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires (DIACT, nouveau sobriquet de la DATAR) lançait un appel national à projets pour la création de Pôles d'Excellence Rurale (PER). Les projets devaient être ambitieux en termes de création d'emplois et de développement territorial, comporter une dimension innovante et réunir des partenaires publics et privés. Moyennant quoi, l'État et l'Europe pourraient aider aux investissements à des taux variant de 20 à 50 %, selon les dispositifs¹. Le Parc s'est porté candidat et le Livradois-Forez a été, dans le Puy-de-Dôme, le premier territoire à obtenir le label PER.

Sommairement résumé, le projet du Parc tient en trois points : organiser l'offre, stimuler la demande, raccorder l'offre et la demande.

Du côté de l'offre, il s'agit de valoriser les sous-produits de la forêt et les produits connexes des scieries en créant une véritable filière énergie-bois. Celle-ci, en cohérence avec la charte du Parc et dans une logique de développement durable, permettra de mieux gérer la forêt et de substituer, au moins pour partie, une énergie renouvelable aux énergies fossiles responsables de l'effet de serre (voir dans ce numéro les *Pages spéciales* consacrées à la lutte contre le changement climatique). Pour autant, il ne servirait à rien de disposer en quantité de plaquettes de bois d'excellente qualité si elles ne trouvent pas preneurs. Or, de ce point de vue, plusieurs opportunités se font jour. Les Papeteries de Giroux vont très prochainement se doter d'une chaudière à bois dont la consommation annuelle est estimée à 20 000 tonnes de plaquettes. La commune de

bois, produits de carrière, produits chimiques, etc), de développer encore l'activité touristique et, à terme, de remettre en selle des services voyageurs. Ces perspectives impliquent de clarifier le statut de la ligne², de rétablir sa connexion avec le réseau national en direction de Clermont-Ferrand et son ouverture sur la région Rhône-Alpes, via Estivareilles.

Dans un premier temps et grâce au PER, quatre scieries du secteur d'Aranc devraient se doter de broyeurs et de locaux de séchage. Une structure collective (à déterminer) s'équiperait d'un broyeur mobile qui se déplacerait sur les chantiers d'abattage. Le dispositif per-

mettra d'accompagner les entreprises et les collectivités qui s'apprennent à utiliser l'énergie-bois, de réaliser les travaux nécessaires au long de la voie ferrée (quai de chargement, mur de soutènement, mise en sécurité des passages à niveau) et d'acquiescer des wagons. Le budget global s'élève à 2,7 millions d'euros.

La filière énergie-bois devrait générer une cinquantaine d'emplois nouveaux. Sans compter les emplois induits... et les perspectives ouvertes. ■

¹ - Sachant toutefois que ces financements pourront provenir de lignes budgétaires existantes. Il ne s'agira pas nécessairement de nouveaux crédits.

² - Statut complexe ! De Pont-de-Dore à Aranc, la ligne demeure propriété des Réseaux Ferrés de France tandis que le tronçon Aranc-Sembadel, déclassé, appartient à un SIVU constitué des 21 communes riveraines.

Salubrité publique

La loi sur l'eau fait obligation aux communes de se doter d'un Service Public pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC). En Livradois-Forez, dix collectivités (communauté de communes ou syndicat) et huit communes en sont déjà pourvues, ce qui, de l'aveu même de Pierre Sauvat qui coordonne les opérations au Conseil général du Puy-de-Dôme, place le territoire légèrement en avance par rapport à l'ensemble du département.

Comment ça marche ? Pour toutes les habitations qui ne sont pas raccordées à un réseau collectif, et après avoir pris rendez-vous avec le propriétaire ou le locataire, un technicien vient procéder à un état des lieux de l'équipement d'assainissement afin de s'assurer qu'il n'y a ni atteinte à la salubrité publique ni pollution du milieu naturel. Pour les

constructions neuves, le technicien procède à un contrôle sur plan, puis à un deuxième contrôle au moment de la mise en œuvre. La prestation coûte de 50 à 100 euros dans le premier cas, sachant qu'une nouvelle vérification n'interviendra que quatre ans plus tard. Elle s'élève de 100 à 200 euros pour le neuf et vaut garantie de choix du meilleur équipement. "C'est une redevance normale, explique Pierre Sauvat, comparable à celle que paient tous ceux qui bénéficient d'un réseau collectif."

En cas de défectuosité ou de dysfonctionnement de l'équipement, le propriétaire est bien entendu tenu d'y pallier dans les meilleurs délais.

Le nombre d'habitations à expertiser en Livradois-Forez est estimé à 20 000. Une tâche qui devrait être menée à son terme dans les quatre ans. ■

Lutter contre le changement climatique



Photo: J. A. et P.

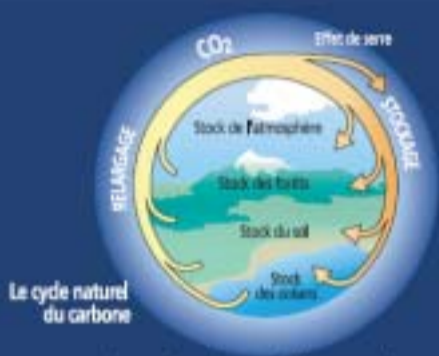


Photo: Guy Vossiers



Livradois-Forez

Effet de serre - Guide "Le changement climatique" - ADEME



Le gaz carbonique est un élément naturel essentiel pour les organismes vivants.



Jusqu'à où le cycle du carbone peut-il absorber le surplus de CO2 généré par l'activité humaine ?

Conséquences possibles du changement climatique :
élévation du niveau de la mer de 50 cm d'ici 2100 : la Camargue est immergée ;
tempêtes, inondations, canicules et sécheresses à répétition ;
perturbation de l'habitat des animaux et des végétaux et leurs conséquences sur l'agriculture et la forêt ;
impacts sur la santé humaine liés notamment à la prolifération d'insectes remontant vers le nord...
Perte de biodiversité par manque de temps pour l'adaptation.

Réduire la consommation d'énergies fossiles et développer les énergies renouvelables sur le Livradois-Forez

Facteur 4 pour 2050

Le climat est en train de changer. Les activités humaines en sont responsables. En six générations, les pays développés auront dilapidé la moitié des réserves d'énergies fossiles de la terre. Or, lors de leur combustion, celles-ci émettent certains gaz qui se dispersent dans l'atmosphère et piègent la chaleur dans notre espace vital, terrestre ou aérien, comme les vitres d'une gigantesque serre, au lieu de la laisser rayonner et s'évanouir dans l'espace.

Les experts du changement climatique parlent d'une hausse de température qui pourrait atteindre 6°C d'ici la fin du siècle en France.

Dans ce contexte le Parc Livradois-Forez s'engage dans une politique volontariste pour diviser par 4 les émissions de CO₂ du Livradois-Forez d'ici à 2050, en commençant par maîtriser les consommations énergétiques, responsables (au niveau national) de 70 % de ces émissions.

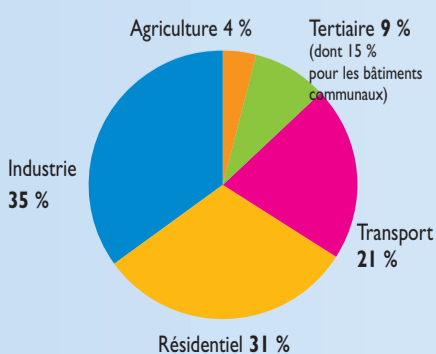
En effet, pour tenter de limiter la hausse des températures à 2°C d'ici 2050, ce qui est un niveau considéré comme inévitable mais encore supportable, la communauté internationale estime qu'il faudrait diviser globalement les émissions par deux au plan mondial, ce qui implique une division par quatre pour les pays industrialisés, afin de tenir compte d'un développement nécessaire des pays émergents.

Cela se traduit par un "droit à émettre" de 500 kg équivalent carbone par an et par terrien. Or 500 kg d'équivalent carbone c'est 5 000 km parcourus avec une petite voiture, un aller-retour Paris-New-York en avion ou encore 2 tonnes de béton (il en faut au moins 17 pour construire une maison de 100 m² !). Un français en émet en moyenne 4 fois plus aujourd'hui !

En 2005, le Parc Livradois-Forez fait réaliser un diagnostic énergétique à l'échelle du territoire : il a permis d'obtenir un état des lieux énergétique du Livradois-Forez en termes de consommation et de production d'énergie.

Deux scénarios d'évolution ont ensuite été développés. Un scénario tendanciel : si aucune politique volontariste n'est mise en place, les émissions de CO₂ liées à l'énergie en Livradois-Forez augmentent de 23 % d'ici 2050. Un scénario dit "facteur 4", pour lequel l'évolution des consommations d'énergie irait vers une division par 4 des émissions de CO₂ d'ici 2050. Ces scénarios d'évolution constituent un support précieux sur lequel s'appuieront le Parc et ses partenaires pour définir une stratégie énergétique territoriale et mettre en place des programmes d'actions.

Consommation d'énergie en 2005 : 3 131 GWh



Le saviez-vous ?

En Allemagne, aujourd'hui, de nombreux nouveaux logements sont conçus pour ne pas consommer plus de 15 kWh au m². Certains d'entre eux produisent même plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Ce sont les "maisons à énergie positive" !!!

• Une part prépondérante de l'industrie ...

... qui s'explique par l'importance de ce secteur d'activité en Livradois-Forez (1 902 entreprises). Par ordre décroissant, on trouve ensuite le résidentiel, le transport, le tertiaire puis l'agriculture.

• 45 % des consommations dans le bassin de Thiers-Courpière.

Les territoires les plus consommateurs sont Thiers Communauté (17 %), le Pays de Courpière (14 %), la Montagne Thiernoise (13 %), le Pays d'Ambert (9 %), le canton de Châteldon (8 %) et Billom-St-Dier (7 %). Ces 6 territoires rassemblent en effet l'essentiel des activités industrielles et de la population.

A titre comparatif, la consommation d'énergie par habitant et par an est de :

32 MWh dans le Livradois-Forez, 29 MWh en Auvergne, 31 MWh en France et de 31,5 MWh dans le Parc du Vercors en Rhône-Alpes.

• Pour diviser les émissions de CO₂ par quatre d'ici 2050 ...

... il faudrait diminuer la consommation globale d'énergie en Livradois-Forez de 31 % (chiffres issus du scénario "facteur 4" développé par le bureau d'étude AERE dans le cadre du diagnostic énergétique du Livradois-Forez).

• La production d'énergie sur le territoire concerne uniquement des énergies renouvelables.

Elles sont issues du bois et de l'énergie hydraulique. Les autres énergies (solaire et éolien) représentent une part très faible.

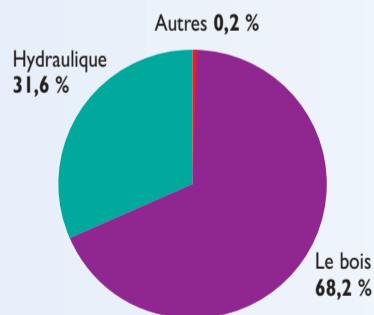
A titre comparatif, le taux de couverture des besoins par la production locale d'énergie renouvelable est de : 10 % dans le Parc Livradois-Forez, 15 % pour l'Auvergne, 8 % pour la France, 45 % pour le Parc du Vercors en Rhône-Alpes.

• Pour diviser les émissions de CO₂ par quatre d'ici 2050...

... il faudrait produire au moins 1400 GWh d'énergie renouvelable sur le territoire (à partir du bois et de l'éolien pour l'essentiel).

Quelques objectifs à atteindre dans le secteur de l'habitat pour relever le défi du facteur 4 en 2005 dans le Livradois-Forez :

Production d'énergie en 2005 : 314 GWh, soit 10% des besoins du territoire



→ rénover 1 300 logements par an, pendant 30 ans, et de telle sorte que la consommation d'énergie au m² n'excède pas 93 kWh (la moyenne actuelle étant de 214 kWh/m²)

→ installer 8 950 chauffe-eau solaires, soit un équipement en panneaux solaires thermiques de 5 m² sur 27 % des maisons individuelles du Livradois-Forez ;

→ installer 750 systèmes de chauffage solaire, soit un équipement en panneaux solaires de 15 m² sur 2 % des maisons individuelles du Livradois-Forez ;

→ maintenir le taux actuel de chauffage au bois (15 % des résidences principales) grâce à un équilibre entre les disparités de systèmes de chauffage traditionnels au bois et l'installation d'équipements automatiques à plaquettes ou granulés de bois (beaucoup plus performants).

Sommaire

Le changement climatique

Consommation et production d'énergie en Livradois-Forez

Le résidentiel : gisement d'économie d'énergie

Les habitants prennent l'initiative

Energie : vos interlocuteurs en Auvergne

En savoir +

GROS GISEMENT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE RÉSIDENTIEL EN FRANCE

En France, 50 % des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ sont le fait des ménages. En moyenne, une famille de 4 personnes consomme : 10 000 kWh par an pour se chauffer ; 4 000 kWh par an pour son eau chaude sanitaire ; 3 500 kWh par an pour son électricité quotidienne .

LE SAVIEZ VOUS ?

Un ménage dépense en moyenne 2 400 €/an pour s'éclairer, se chauffer, faire fonctionner les appareils électroménagers, se déplacer. Cette facture peut-être divisée par 2 assez simplement. Par exemple, on peut :

- économiser de 30 à 50 % d'énergie en isolant son habitation ;
- réduire sa consommation d'énergie jusqu'à 30 % en remplaçant sa vieille chaudière ;
- diminuer sa facture de 7 % en baissant la température de 1°C ;
- couvrir jusqu'à 70 % des besoins en eau chaude en s'équipant d'un chauffe-eau solaire ;
- consommer 4 fois moins d'électricité pour l'éclairage en utilisant des lampes basse consommation ;
- économiser 10 à 15 % d'énergie consommée par les appareils électroménagers en passant de la classe B à la classe A ;
- économiser jusqu'à 20 % de carburant en respectant les limitations de vitesse.

Si tous les français ne laissaient jamais leurs appareils électroniques en veille, nous pourrions économiser la production d'une centrale nucléaire.

Le confort thermique au moindre coût énergétique

Le bioclimatisme se fonde sur le bon sens et peut s'appliquer dans toutes les constructions

Le concept d'architecture bioclimatique est fondé sur le souci d'intégration de la construction dans le site et sur l'utilisation des ressources naturelles locales : le soleil, le vent, la végétation et la température ambiante. Elle tente de tirer parti de ces énergies disponibles sous forme de lumière et de chaleur.

La maison bioclimatique de Patrick Charneau



L'objectif est d'assurer aux occupants le confort, tout en limitant le recours aux systèmes mécaniques énergivores de chauffage et de climatisation. Ce concept s'applique aussi bien pour la construction que pour la rénovation.

Se chauffer

Une conception bioclimatique permet de limiter les besoins en chauffage aux périodes sans soleil en saison froide soit une consommation moyenne annuelle de 35 kWh/m².

Une rénovation bioclimatique permet de diviser par 3 à 8 les besoins en chauffage.

En rénovation comme en construction neuve, on privilégiera un point de chauffe central et les énergies d'origines renouvelables :

- **l'énergie solaire** : son utilisation ne génère pas de pollution ni de rejet de gaz à effet de serre. Elle est transformée en chaleur grâce à des capteurs solaires thermiques. Une énergie complémentaire reste toutefois indispensable sous nos latitudes.

- **Le bois** : il est abondant et son prix attractif varie selon le conditionnement et le type de combustible (bûches, granulés, plaquettes). Ses principales contraintes sont la place nécessaire à son stockage (abri, silo) et, pour les bûches, la manutention. Le bois est considéré comme une énergie neutre en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (il rejette au moment de sa combustion le CO₂ qu'il avait stocké lors de sa croissance).

- **La chaleur du sol, des nappes phréatiques, ...** peut être captée et valorisée à l'aide d'une machine électrique : la pompe à chaleur. L'installation d'une pompe à chaleur géothermique à capteurs horizontaux demande un espace de captage équivalent à la surface habitable de la maison (en construction neuve). Avec 1 kWh électrique on récupère 3 à 4 kWh thermiques (mais il a fallu au moins 3 kWh thermiques pour produire et transporter ce kWh électrique !)

Se rafraîchir

Une conception bioclimatique permet aux bâtiments d'offrir un réel confort sans recours à des systèmes de rafraîchissement spécifiques.

Pour une rénovation bioclimatique : les bâtiments anciens, traditionnels, sont généralement bien adaptés au confort d'été mais les constructions conventionnelles du 20^e siècle peuvent nécessiter des systèmes actifs de rafraîchissement.

Le puits canadien (ou provençal) : un conduit souterrain, enterré à 2 m de pro-



fondeur environ, amène dans la maison l'air de renouvellement. Celui-ci est rafraîchi par son passage dans le sol, plus frais que l'air extérieur. Ce système per-



met d'abaisser la température intérieure de quelques degrés. A l'inverse, en hiver, le système permet de renouveler l'air en gagnant quelques degrés C.

La climatisation solaire permet de climatiser sans consommer d'énergie fossile et sans émettre de gaz à effet de serre. Cette solution existe déjà. Testée avec succès dans des locaux industriels ou tertiaires, elle doit encore être adaptée pour les logements.

Se protéger du chaud et du froid

L'isolation est indispensable sur tous les éléments de construction d'une maison. Celle de la toiture et des fenêtres est primordiale. Trois types d'isolation sont conseillées : ossature bois, maçonnerie auto-isolante (brique ou béton cellulaire) et isolation par l'extérieur (qui présente l'avantage de supprimer les ponts thermiques et d'optimiser le confort d'été). Attention : une bonne isolation va de pair avec une bonne ventilation.

Pour lutter contre le froid :

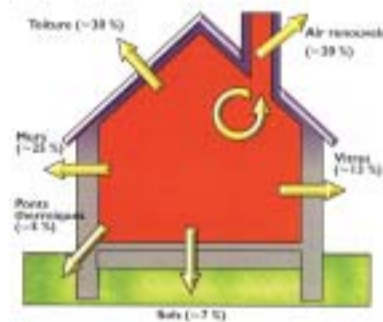
- augmenter les ouvertures au soleil côté sud ;
- optimiser le système de ventilation (VMC avec récupération de 80 % des calories de l'air rejeté...).

Pour lutter contre le chaud :

- fermer les ouvertures le jour et laisser entrer la fraîcheur la nuit ;
- limiter les apports de chaleur interne : privilégier les lampes basse consommation (elles produisent 80 % de chaleur en moins qu'une ampoule classique tout en consommant 3 à 5 fois moins d'électricité et en durant 6 à 8 fois plus longtemps !) ;
- se protéger du rayonnement solaire par une végétation côté sud en privilégiant les feuillages caducs pour profiter de l'ensoleillement en hiver. Prévoir des volets et des brise soleil sur les ouvertures.

Lors d'une construction, il faut aussi :

- choisir le terrain : l'implantation sur une pente, où l'air circule naturellement, est plus favorable que dans un fond de cuvette. Préférer un terrain qui regarde le soleil et qui est protégé des vents froids !
- considérer l'exposition pour la distribution des ouvertures et l'agencement entre les pièces à vivre et les espaces tampons ; privilégier la compacité (pour réduire la surface en contact avec l'extérieur) et des ouvertures sur deux façades distinctes, ce qui offre de bien meilleures possibilités de ventilation ;



Dépendance de chaleur dans une maison. Guide de l'isolation - ADEME

→ choisir les matériaux de construction : plus l'inertie d'un bâtiment est forte, plus il se réchauffe et se refroidit lentement. Plus les murs sont épais et les matériaux lourds (pierre, brique pleine, terre crue, etc.), plus l'inertie est grande. Privilégier les matériaux locaux et limiter autant que possible le recours au béton dont la fabrication est très énergivore et émet beaucoup de CO₂.

→ privilégier les matériaux locaux et limiter autant que possible le recours au béton dont la fabrication est très énergivore et émet beaucoup de CO₂.

Pour lutter contre le chaud :

- fermer les ouvertures le jour et laisser entrer la fraîcheur la nuit ;
- limiter les apports de chaleur interne : privilégier les lampes basse consommation (elles produisent 80 % de chaleur en moins qu'une ampoule classique tout en consommant 3 à 5 fois moins d'électricité et en durant 6 à 8 fois plus longtemps !) ;
- se protéger du rayonnement solaire par une végétation côté sud en privilégiant les feuillages caducs pour profiter de l'ensoleillement en hiver. Prévoir des volets et des brise soleil sur les ouvertures.

Exposition - Guide confort d'été - ADEME



Bois sous forme de granulés Photo : Michel Téroz

BOIS-ÉNERGIE

S'approvisionner localement

- en plaquettes bois

Les propriétaires de bois peuvent louer un broyeur (Forchez à Noiretable, CETEF en Haute-Loire ...) ou faire appel à un prestataire pour le broyage (Desserre à Sugères ...). Les autres peuvent directement acheter de la plaquette (Sylvénergie en Haute-Loire, Desserre à Sugères, Forchez à Noiretable ...)

- en granulés de bois

Il existe localement plusieurs revendeurs comme les sociétés Sylvénergie et RBM en Haute-Loire, les Ets THL à Beurrières, L'eau et le Feu à Dore l'Eglise...



Bois sous forme de plaquettes



Pour économiser l'énergie

les habitants du Livradois-Forez prennent l'initiative

Une maison bioclimatique, c'est une question de bon sens

Franck et Sophie Bonjean sont arconsatois d'adoption et ont décidé de le rester. Pour eux construire une maison bioclimatique, c'est une question de bon sens. Le choix de l'implantation est déterminant : un terrain bien exposé au sud, un rez de chaussée enterré au nord tandis qu'un bois de sapin protège le bâtiment des vents les plus froids. A l'est un arbre fera également office d'écran de protection. L'architecture du bâtiment applique les mêmes principes simples : les pièces à vivre sont au sud tandis que couloirs, sanitaires et garage forment des espaces tampons là où le froid peut être plus intense. L'architecture résolument moderne conçue par le frère architecte de Franck utilise au maximum des matériaux durables au premier rang desquels le bois. Rien d'étonnant, c'est aussi le métier de Franck de concevoir et calculer des structures en bois. "Le CAUE du Puy-de-Dôme approuve notre projet d'architecture contemporaine qui valorise l'utilisation du bois et permet par exemple l'installation de casquettes qui protègent les surfaces vitrées du soleil en été et laissent passer ses rayons lorsqu'il est bas sur l'horizon en hiver". Les matériaux de structure permettront de stocker les apports solaires et une isolation mixte en cellulose en toiture et en fibre de bois doublée d'un bardage à clairevoies sur les murs conforteront l'inertie ther-

mique du bâtiment. Franck ne veut pas tout sacrifier à l'efficacité "on pourrait prévoir des matériaux éprouvés comme les laines de roche mais nous tenons à utiliser des matériaux sains et durables, plus on utilise le bois plus on stocke du CO₂". Pour le chauffage Franck et Sophie Bonjean réfléchissent à plusieurs options. On se dit qu'un chauffage au bois serait cohérent. Franck est pragmatique et trouvera certainement une solution adaptée. Rendez-vous dans quelques temps, que Sophie espère les plus courts possible, pour tirer les premiers bilans !

Chaleur et eau chaude solaire : faire quelque chose pour la planète

Faire quelque chose pour la planète. Voilà, probablement un critère qui a motivé Brigitte et Denis Marchand pour décider d'installer un système solaire combiné : eau chaude sanitaire et chauffage solaire pour les besoins de quatre personnes. La démarche n'est pas seulement militante, "mais sans cela on n'aurait peut-être pas franchi le pas" avoue Denis Marchand qui est aussi premier magistrat de sa commune. "En 1986, nous avons restauré une ancienne étable à Champagnac et nous avons alors installé un chauffage au fioul avec



Jacques et Lucien Béal,
à Sugères

un plancher chauffant et un ballon électrique pour l'eau chaude sanitaire. A la fin de 2004, le chauffe eau électrique devant être remplacé, nous avons entrepris les démarches avec l'appui de l'ADEME et de l'entreprise fabricante". Le coût du fioul orienté à la hausse, la perspective d'économies sur le poste chauffage complété par la volonté d'agir concrètement pour l'environnement ont emporté la décision en faveur du solaire. Fin 2005, 10 m² de panneaux solaires thermiques sont installés avec un réservoir d'eau chaude de 700 litres, le tout couplé à l'installation au fioul existante (précisons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une pente de toit à 45° pour planter des panneaux solaires : dès 30° c'est intéressant, même en Livradois-Forez !). Denis Marchand estime ne pas avoir assez de recul pour tirer un bilan objectif de l'opération, notamment sur le chauffage. En revanche, il annonce d'ores et déjà que l'énergie du soleil a assuré dès avril la totalité de la production d'eau chaude sanitaire nécessaire à la famille. Un résultat qui devrait à terme confirmer la prédiction de l'étude annonçant un amortissement de l'installation sur huit ans. Mais Denis et Brigitte marchand pourraient ne pas en rester là, ils envisagent à terme la possibilité d'installer une chaudière bois à plaquettes ou granulés, histoire d'abandonner complètement le fioul domestique au profit d'une ressource locale renouvelable.

Denis Marchand,
à Champagnac-le-Vieux

Mini réseau de chaleur au bois : aussi simple qu'un chauffage classique

Les Béal d'Esclatine à Sugères sont agriculteurs. Au "Gaec du Sapin" on a l'habitude de travailler en famille. Sans doute une des raisons qui a conduit au choix d'un réseau de chaleur pour subvenir aux besoins de chauffage de la maison des parents et de celle du fils Jacques, distantes d'une petite centaine de mètres. En 2003, Jacques recherche un mode de chauffage économique pour sa maison, dans le même temps, ses parents souhaitent changer leur chaudière à bûches qui a vingt-cinq ans pour un système moins contraignant. De surcroît, l'exploitation compte une trentaine d'hectares de bois dont beaucoup de pins qui pourraient être valorisés en plaquettes. Après la visite de quelques chaufferies bois, le choix d'un réseau de chaleur s'est imposé aux Béal. La ressource est suffisante pour assurer l'approvisionnement. La réserve nécessaire de plaquettes pour une année peut être produite en une journée : les Béal font appel à un prestataire de broyage qui vient à Esclatine. La chaudière et le silo sont installés dans un ancien bâtiment d'exploitation situé à égale distance des deux maisons. Chez Jacques, la chaleur se diffuse par un plancher chauffant au rez-de-chaussée et par radiateurs à l'étage. Ses parents ont conservé les radiateurs d'origine. Jacques ne vide le cendrier que deux fois dans la saison et la combustion optimale dans la chaudière ne produit pas de suie dans le conduit de cheminée. Jacques confirme la nécessité de bien isoler pour une efficacité optimale. Pour sa part il a complété son installation par 4 m² de panneaux solaires thermiques qui permettent de subvenir en grande partie aux besoins en eau chaude du foyer lorsque la chaudière est arrêtée pendant la belle saison. Après trois ans d'utilisation Lucien Béal, le père, est satisfait de la fiabilité du système, "c'est aussi simple qu'un chauffage classique au fioul".

LE RÉSIDENTIEL EN LIVRADOIS-FOREZ

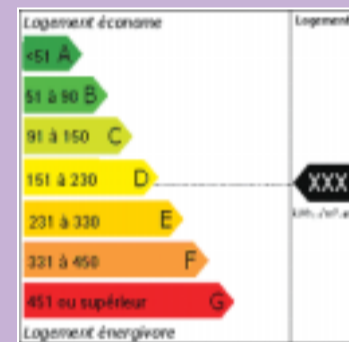
On compte 41 083 résidences principales dont plus de 50 % sans chauffage central. Les maisons individuelles sont majoritaires (82 %). Par ailleurs, 73 % des logements ont été construits avant 1975. La consommation moyenne d'énergie pour le chauffage est de 214 kWh/m². Pour diviser par 4 l'énergie consommée par le résidentiel en Livradois-Forez, il faudra rénover près de 1300 logements/an, en visant une consommation de chauffage de 93 kWh/m² maximum. A l'échelle de la France, il faudrait rénover 400 000 logements/an, en visant une consommation de chauffage de 50 kWh/m² maximum.

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Initialement prévu en juillet 2006, un diagnostic de performance énergétique devra être établi et annexé à toute vente immobilière dès cet automne. A compter de juillet 2007, cette obligation devrait s'étendre à tout contrat de location. Ce diagnostic permet de comparer la performance énergétique du bâtiment par rapport aux bâtiments les plus économes en énergie.

ETIQUETTES ENERGIE DES LOGEMENTS (KWH/M²/AN)

Les seuils des classes sont encore en cours de définition mais ils pourraient s'approcher de ceux indiqués ci dessous. Ainsi, les logements les plus économes consomment moins de 51 kWh/m², les plus énergivores consomment plus de 450 kWh/m².



CRÉDIT D'IMPÔT

Depuis 2005, il s'applique pour les habitations principales de plus de deux ans et concerne 4 catégories d'équipement : les chaudières, les matériaux d'isolation thermique, les appareils de régulation de chauffage, et les équipements de production d'énergie utilisant des énergies d'origine renouvelable. Le taux du crédit varie de 25 à 50 %. La liste complète des équipements qui ouvrent droit au crédit d'impôt est consultable sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr)

Pages spéciales de Livradois-Forez - n° 12

Directeur de publication : Elie Fayette
Conception et rédaction : Parc Livradois Forez
Création graphique et réalisation : Vice Versa



Fonte de la banquise - réchauffement climatique. Dessin et maquette réalisés par les élèves de l'école primaire publique de Cunlhat dans le cadre de l'opération Cnergie 2005 du Parc Livradois-Forez.

Pour en savoir +

Quelques ouvrages et revues de références :

- *La Maison écologique*, revue bimestrielle
 - *Facteur 4, 2 fois plus de bien-être en consommant 2 fois moins de ressources* - E.V.Weizacher - Terre Vivante
 - *La Maison des NEGAWatt, le guide malin de l'énergie chez soi* - T.Salomon, S.Bedel, Terre Vivante.
 - *L'isolation écologique* J.P. Oliva - Terre Vivante
 - *Eco-logis, la maison à vivre* T.Schmitz-Gunther, Könemann
- Ces ouvrages et d'autres, sont disponibles au centre de ressources du Parc.

→ Contact :

Karine Meyronne
04 73 95 58 03

centre.ressources@parc-livradois-forez.org

Une sélection

de sites internet :

→ www.ademe.fr
site de l'ADEME

→ www.Manicore.com
site portant sur le changement climatique

→ www.ipcc.ch
site du GIEC / Changement climatique

→ www.rac-f.org
site portant sur le changement climatique

→ www.negawatt.org
site de l'association NEGAWatt

→ www.batirbio.org
puits provençal, construction bioclimatique

→ www.cler.org
site de la fédération des associations de promotion des énergies renouvelables

→ www.itebe.org
portail du bois énergie

→ www.clipsol
site portant sur l'énergie solaire

→ www.fee.asso.fr
site portant sur les éoliennes

→ www.adil63.org
site de l'Adil 63

→ www.parc-livradois-forez.org
diagnostic énergétique du Livradois-Forez en ligne.

énergie :

vos interlocuteurs en Auvergne

Photo : C. Camus



ADEME Auvergne

L'ADEME, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) créée en 1990, est un établissement placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Environnement, de l'Industrie et de la Recherche.

Elle a pour mission de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la maîtrise de l'énergie ou la protection de l'environnement auprès de tous publics.

→ ADEME - 63, Bd Berthelot
04 73 31 52 80
63000 Clermont-Ferrand
www.ademe.fr



ADUHME (63)

L'ADUHME, agence locale des énergies, a pour mission l'information et le conseil des consommateurs non domestiques du département : collectivités publiques, PME, artisans, etc., sur les thématiques de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Elle accompagne par ailleurs acteurs et décideurs locaux dans la définition et la mise en oeuvre de programmes d'actions et de politiques locales ayant pour objet l'énergie durable.

→ Adhume (63)
129 avenue de la république
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 30 90
www.aduhme.org
contact@aduhme.org

APROMER (03)

Cette association pour l'Application et la PROMotion des Energies Renouvelables conseille et réalise des animations auprès des particuliers sur le solaire thermique, le photovoltaïque, le bois-énergie.

→ Canivet
03250 Mayet-le-Montagne
04 70 59 76 59
philippe.bertrand18@wanadoo.fr



ERE 43

(Energie Renouvelable et Environnement - Haute-Loire) est une association engagée dans la promotion des énergies renouvelables auprès des scolaires, des particuliers, des professionnels et des collectivités. Depuis 2001, elle propose à tous les publics intéressés, des études d'opportunités et des études de dimensionnement préalables à un équipement en énergies renouvelables.

→ ERE 43 - 34, rue Roderie
43000 AIGUILHE
04 71 04 99 39
ere43@free.fr



Bois énergie 15

Bois Energie 15 et énergie renouvelable, créée en 1996 dans le cadre du Plan Bois et Développement Local du Cantal. Ses missions sont de faire connaître et développer les énergies renouvelables et plus particulièrement le bois énergie en assurant leur promotion auprès des collectivités, professionnels, particuliers et scolaires. L'association propose de réaliser une pré-étude de faisabilité pour des petits projets de chauffage utilisant une énergie renouvelable.

→ Chambre d'Agriculture
15002 AURILLAC Cedex
04 71 45 55 68
b.energie.15@netcourrier.com



Parc Livradois-Forez

Le Parc Livradois-Forez s'est engagé dans une politique volontariste d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Dans ce cadre il a signé un contrat de partenariat avec l'ADEME (contrat ATE-nEE) pour la période 2005-2007, qui se traduit par des programmes d'actions venant renforcer les moyens existants en Auvergne pour favoriser cette politique.

→ Parc Livradois Forez - BP 17
63880 St-Gervais-s-Meymont
04 73 95 57 57
info@parc-livradois-forez.org



Espaces Info>Energie Auvergne

EIE - Créés en 2001 à l'initiative de l'ADEME et en partenariat avec chaque département et avec la région Auvergne, les espaces info énergie sont des structures locales d'information dont la mission est de répondre, de manière neutre, gratuite et indépendante, aux questions posées par les particuliers sur la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat.

N° VERT : 0 800 503 898

→ ALLIER

PACT ARIM de l'Allier
Maison de l'Habitat
4, quai Turgot
03100 Montluçon
infoenergie.allier@wanadoo.fr

→ CANTAL

PACT ARIM
9, avenue Aristide Briand
15000 Aurillac
espace-info-energie-pact15@wanadoo.fr

→ HAUTE-LOIRE

CAUE - Hôtel du Département
Rue Grasmanent
43000 Le Puy-en-Velay
espace-info-energie43@tiscali.fr

→ PUY-DE-DÔME

• ADIL 63 (Agence Départementale d'Information sur Le Logement) pour le grand public.
129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
contact@adil63.org

• ADUHME pour les consommateurs non domestiques (voir ci-contre)
eie@aduhme.org

Rendez-vous 2006

● 15 septembre à 20h30
à Ambert, salle polyvalente,
dans le cadre de la Fête du Parc :
conférence "réchauffement
climatique : un changement de
civilisation vient de commencer"
avec Pierre Radanne,
ancien président de l'ADEME.

● 16 septembre 10h à 20h
à Ambert, dans le cadre
de la Fête du Parc :
espace d'information
sur les énergies.

● 1^{er} octobre Foire
d'automne d'Arlanc :
exposants d'équipements
utilisant des énergies
renouvelables.

● 17 et 18 novembre à Thiers, Fo-
rum de l'environnement
organisé par la ville portant
cette année sur le thème
des énergies renouvelables.

● 7 décembre à Langeac (43)
Visite du réseau de chaleur bois-
énergie et de sa plate-forme d'ap-
visionnement.
Contact Aduhme : 04 73 42 30 90

● Du 16 au 18 novembre à Amiens
Les rendez-vous nationaux
Colloque national éolien
Renseignements :
patrice.grouzard@ademe.fr

● Du 14 au 17 février à Lyon Eu-
rexpo Salon ENEO
Energies, Confort climatique
et services de demain
Renseignements :
www.energie-ren.com

**Au milieu du siècle
dernier, Domaize
et les communes
voisines
commercialisaient
I 500 tonnes
de feuillues par an.**

Taillez, plantez, sauvez les vergers



Piochon

**Cette pomme,
qui se conservait
jusqu'en mai,
a disparu des étals.
Et avec elle la piochon
ou la reinette dorée
de Billom.
Un retour en grâce
des vergers
et des variétés locales
est possible.
On dispose d'un peu
d'argent pour cela.
Après, c'est à vous
de faire.**



Reinette
dorée
de Billom

Souvenez-vous. Il y a tout juste deux ans, ici même, dans ces colonnes, on parlait d'arbres fruitiers en évoquant une étude commandée par le Parc au Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA). Thomas Dumas, l'un des auteurs de l'étude, disait que les vergers étaient un élément du patrimoine et de notre culture, qu'ils ajoutaient à la beauté des paysages et qu'ils avaient valeur écologique — ce n'est pas la chouette chevêche qui l'aurait démenti. Il déplorait que l'arbre soit aujourd'hui plutôt considéré comme une gêne et ses fruits mésestimés. Il voulait croire, néanmoins, qu'il était possible d'inverser la tendance, "avec un peu de bonne volonté et quelques finances"*

De la délicatesse

On pense parfois que les études ne servent à rien ou pas grand-chose, qu'elles ne sont assorties que de vœux pieux. En l'occurrence, c'est mal pensé. Le Parc, accompagné par le CEPA, vient d'instaurer un "dispositif de sauvegarde et de valorisation des vergers du Livradois-Forez" avec des aides financières pour la plantation, la taille et la restauration des arbres. Il vaut pour l'ensemble du territoire, concerne les particuliers mais aussi les collectivités, les écoles ou les entreprises. Cependant, les vergers pour lesquels une aide est sollicitée doivent répondre à quelques critères : avoir un intérêt patrimonial certain, "comporter au moins trois fruitiers de hautes tiges (sans noyer ni châtaignier) âgés de plus de 30 ans et regroupés en prairie de fauche ou de pâture". Il n'est pas envi-

sagé de créer de nouveaux vergers, sauf si la demande émane d'une école.

Alors, on commence quand ? demandent ceux qui sont de bonne volonté. Tout de suite s'il s'agit de taille ou de restauration. Et il y a du boulot... si l'on peut se permettre de convoquer ici une autre essence. Les trois quarts des vergers ne sont plus entretenus, les arbres sont parasités de gui, encombrés de branches mortes. Des paysagistes qui ont signé une "charte de bonnes pratiques" interviennent à la demande. Ils procèdent à une taille douce, régénératrice, respectueuse du port de l'arbre. Un fruitier requiert de la délicatesse, il ne s'élague pas comme un platane.

Pour les plantations, il faudra patienter un peu. Le CEPA a fourni en greffons — prélevés au verger conservatoire de Tours-sur-Meymont ou recueillis en pleine campagne pour certaines variétés — trois pépiniéristes partenaires de l'opération, à La Chaise-Dieu, Sallèdes et Cour-



Comte

pière. Les plants seront commercialisés dès l'année prochaine. On pensera à la Sainte-Catherine, bien sûr, mais sans en faire une religion. Un arbre doit être planté durant sa période de plein repos et le début de l'hiver convient tout autant. À condition que le printemps ne soit pas trop sec ou, si c'est le cas, il conviendra de prévoir un arrosage.

Un lien éprouvé

D'accord, mais que faut-il planter ? Les auteurs de l'étude réalisée en 2004 préconisent une quinzaine de variétés. Soit qu'elles soient strictement locales, comme la feuillue qui est originaire d'un vallon du Miodet, soit que, ramenées d'une autre contrée par un scieur de long ou un soldat, elles aient fait la preuve de leur bonne adaptation au pays. Leurs noms sont à croquer. On les énumère pour information, pour le plaisir, pour les mettre en bouche, les garder en tête. Les pommes : feuillue, rouge de Domaize, comte, reinette dorée de Billom, reinette rouge d'Agnat, piochon. Les poires : curé, double d'or, cadelette, d'Orange. Boule d'or et guigoui pour les prunes et, enfin, cerise d'Épine et bigarreau de Mezel.

Ces variétés sont anciennes, elles ont un lien éprouvé avec leur terroir, un lien qui atteste que les mains paysannes sélectionnaient avec rigueur et bon sens. On évitera donc de trop les "dépayser",



Feuillue

Photo : Cepa

pour ne pas dire "délocaliser". La piochon sera plantée de préférence dans les Varennes et dans la plaine de la Dore, la reinette rouge d'Agnat dans le Brivadois. Et si les pommiers sont plus souvent cités c'est qu'ils sont très largement majoritaires dans les vergers du Livradois-Forez. Cette suprématie ne sera pas remise en cause.

D'ici quelque temps, quand les vergers seront rajeunis, étoffés, on pourra peut-être songer à cette perspective qu'évoquait Thomas Dumas : mettre en place des circuits courts de commercialisation, créer une filière jus de fruit, relancer la production de cidre et de calva... Mais on rêvera plus tard, il est grand temps de tailler. ■

* Journal du Livradois-Forez n°8, automne-hiver 2004.

Les propriétaires de vergers qui souhaitent bénéficier de ce dispositif doivent déposer un dossier auprès du Parc.

Les aides sont limitées à dix arbres par demandeur, ou à 50 % du coût, avec un plafond de subventions à 400 € pour les plantations et 200 € pour la taille de restauration.

Vos interlocuteurs :

→ **Claudy Combe,**

Tél. 04 73 95 57 57,

courriel : foret@

parc-livradois-forez.org

→ **Thomas Dumas,**

Tél. 04 73 63 18 27,

courriel : thomas.dumas@

espaces-naturels.fr

Nathalie Batisse est jardinière ethnobotaniste. Jardinière, c'est le féminin de jardinier. L'ethnologue s'occupe des hommes et le botaniste des plantes. Sur ces bases-là, aussi rudimentaires soient-elles, on peut aller à Bongheat pour faire plus ample connaissance.

Un peu avant le château de Mauzun, en venant de Billom, prendre une petite route à main gauche. Au bout d'un long chemin pier-
léphone, on arrive à l'ancienne ferme des Gobes, précédé par un quatuor d'oies cendrées, fêté par deux chiens fous. Nathalie Batisse est au jardin, elle lève la tête, prévient qu'ils ne sont pas méchants. Elle parle des chiens, les oies sont allées se réfugier à l'ombre d'un mur. Les chiens s'appellent Jacques et Toupie. *"Jacques, on l'a trouvé attaché à un piquet, en bordure de route. On l'a recueilli bien sûr."* D'ordinaire, ce sont plutôt des plantes que Nathalie recueille, des plantes abandonnées dont plus personne ne se soucie.

Depuis Les Gobes, on a une vue imprenable sur les ruines du château. *"Finalement, c'est lui le grand responsable de ma marotte. Ma famille habite sur la colline d'en face, aux Matthieux – elle montre à main droite. Enfant je montais souvent là-haut, c'était un terrain de jeu, je connaissais déjà les coins à bellébores/fétides, même si je ne savais pas leur nom."* Sa grand-mère aussi a une part de responsabilité : *"On allait ensemble ramasser de l'herbe à lapin ou de la camomille."* Un itinéraire, même quand il semble tout tracé, ne va pas forcément droit. Son père venait de troquer le métier d'agriculteur contre celui d'électricien, on n'était pas enclin à inciter les enfants *"à rester au cul des vaches"*. Alors, elle fait des études de chimie. Mais une marotte, c'est comme la nature, ça revient toujours. *"Je suis devenue jardinière, je faisais de l'entretien à la demande, je tondais les pelouses. Je choisissais – quand il m'arrivait d'avoir le choix – les vieux jardins, parce qu'il est plus agréable de passer la tondeuse sous de grands ifs qu'en bordure d'une baie de thuyas."* Dès qu'elle a un moment de répit, elle lit des livres de botanique et continue de battre la campagne.

L'herbe aux panthères

Elle a plus de trente ans quand elle passe un baccalauréat de technologie végétale tout en occupant un poste d'agent forestier pour lequel son frêle gabarit ne paraît pas le mieux adapté. La marotte, sans doute, lui donne l'énergie nécessaire. Pour obtenir son diplôme, elle doit présenter un dossier technique. Elle choisit un thème de proximité : *Faisabilité d'un jardin médiéval sur le site de Mauzun. "J'ai travaillé avec Simon Pomel, directeur de recherche au*

CNRS de Bordeaux et je suis allée voir Odette Lapeyre qui est ethnobotaniste et vit dans le Cantal'. Ces deux rencontres ont été merveilleuses, elles m'ont confortée dans mes choix et apporté la méthode qui me manquait."

Comme si elle prenait un interlocuteur néophyte par la main, Nathalie Batisse dit qu'elle s'intéresse aux *"plantes saugrenues"*, ajoutant qu'*"il faut bien connaître les plantes communes et avoir arpenté la campagne longtemps et en tout sens pour repérer la saugrenue"*. Elle précise un peu sa pensée, parle de *"plantes historiques"*... On s'étonne, tant le végétal, avec cette habitude qu'il a de revenir à chaque printemps, semble sans histoire. Elle voit bien, comme devant un élève un peu lent d'esprit, qu'il faudra donner un exemple. *"Lorsque le cimetière de Bongheat a été transféré, j'ai récupéré dans l'ancien des rosiers Alba et Gallica. Ils sont rares, on voit plus souvent leurs fleurs sur des enluminures d'incunables qu'à la campagne. La Rosa Gallica Officialis aurait été amenée de Terre sainte, en 1240, par Thibault de Champagne qui l'a plantée dans son château de Provins."* C'est bien le début d'une histoire, et elle continue : *"Les drageons que j'avais prélevés au cimetière, je les ai élevés chez moi puis j'ai planté les rosiers devant l'église. C'est comme si elle avait retrouvé les fleurs de sa jeunesse."* L'édifice est roman, remanié au XIV^e.

Des découvertes, des sauvetages de cette sorte, elle pourrait en raconter beaucoup d'autres : le chervis, prélevé autour de Mauzun, le thym citron qui depuis long-

temps a été dévasté par les chèvres mais qui pousse encore dans son jardin, l'herbe à la goutte qui réparait subrepticement aux abords des châteaux *"parce que les anciens châtelains, prévoyants, ne manquaient pas de la faire cultiver"*. À l'automne dernier, tandis que des ouvriers s'activaient dans les douves du château des Martinanches pour colmater une fuite, elle a vu apparaître un tapis de Doronic pardalianches. *"C'est une plante qui ressemble un peu à la marguerite jaune, on l'appelle communément l'herbe aux panthères; on lui prêtait le pouvoir d'effrayer les loups et les bêtes fauves. Elle était en dormance, c'est une capacité extraordinaire du végétal. Elle veillait et elle ressurgit, même s'il n'y a plus de loup."*

Éviter l'uniformité

On se laisserait presque gagner par l'émotion, on n'aurait pas tort. *"Le monde végétal raconte l'histoire des hommes. Quand on retrouve une espèce qu'on croyait perdue, on a l'impression d'ouvrir une malle dans un grenier. Je m'intéresse à ces plantes qui ont eu un lien avec les hommes, qui nous renseignent sur ce qu'ils mangeaient, sur ce qu'ils croyaient et ce qu'ils aimaient. Puis le lien s'est distendu, pourquoi ne pas tenter de le renouer? C'est tout ensemble un patrimoine génétique et un patrimoine historique."* On serait près d'objecter que l'argument ne vaut que pour les espèces cultivées... *"Mais, précisément, la délimitation entre sauvage et domestique a une histoire, la frontière est mouvante, change selon les périodes."*

Ce que, des années durant, Nathalie Batis-

se a accompli bénévolement – sauver, bouturer, multiplier, replanter –, elle en fait désormais son métier. *"J'ai des commandes de particuliers qui ont un jardin ancien qu'ils ne comprennent pas, qui me demandent de procéder à un inventaire et de le restaurer. Les architectes et les collectivités me sollicitent de plus en plus. Dans le jardin du presbytère de Ravel j'ai trouvé ces ancolies à fleurs doubles qu'on peut voir dans les Grandes Heures d'Anne de Bretagne, elles seront peut-être plantées autour de l'église. On peut éviter l'uniformité, la banalisation dans l'aménagement des abords du bâti. Les plantes historiques sont d'un plus bel effet que ces géraniums un peu couillons qu'on trouve partout, et elles ne demandent pas davantage d'entretien. Du même coup, l'espace public devient merveilleux conservatoire."*

Au cours de ses pérégrinations, dans un labour près de Bongheat elle est "tombée" sur des silex : fragments de hache polie, d'armature de flèche et de harpon... Elle montre sur la pierre² le plan de frappe, le

bulbe de percussion. Du végétal au minéral, la même quête, la même attention à la marque de l'homme.

Obstination du végétal

On bavarde, accoudé au bois d'une vieille table paysanne. Le soleil vient opportunément au carreau pour nous inviter à visiter le jardin. On passe entre les allées qui ne soucient pas d'être tirées au cordeau. L'herbier de Nathalie Batisse est vivant, en pot ou en pleine terre. Elle dit les noms comme elle révélerait des secrets. Voici le chénopode de Bon-Henri, un épinaud perpétuel, la bourrache de Mauzun, la menthe coq, qui est un chrysanthème, le chervis qu'on peut voir sur les fresques de Pompéi (et qui a été tondu par les oies, *"mais ça ne lui fait pas de mal"*), l'arquebuse et l'absinthe de Bongheat, la gaude ou réséda des teinturiers dont les Juifs devaient teindre leur vêtement selon l'obligation de François Ier, le pastel et la sauge sclarée, l'une et l'autre trouvés à Reignat... La jardinière ethnobotaniste a cette compassion : *"Je ne trouve pas moral de laisser perdre une plante domestique, elle a accompagné une vie, c'est la mémoire d'une personne."* Jacques, le chien, s'ébroue entre les plants comme s'il approuvait.

En s'en allant, on hésite un peu à marcher dans l'herbe du chemin. Nathalie Batisse nous rassure : *"Le végétal a une telle obstination !"* Il a aussi une ambassadrice ou une avocate déterminée. ■



"c'est comme ouvrir une malle dans un grenier"

→ Nathalie Batisse,

Les Gobes

63 160 Bongheat

Tél. 04 73 70 82 38

courriel :

jardindememoire@aol.com

Blog :

jardindememoire.blog4ever.com

1 - Odette Lapeyre a 84 ans. Nathalie Batisse lui rend hommage sur son blog ; elle l'appelle affectueusement "la dame aux pervenches". Femme de gratitude, décidément, elle dit aussi sa dette à l'égard du Groupe de recherche historique et archéologique de La Sumène (Cantal).
2 - Elle garde momentanément quelques pièces présentées dans une mallette pédagogique, mais l'essentiel de ses découvertes a déjà été déposé à la Drac : "c'est notre patrimoine commun".